

François-Luc Simon rejoint le Collège des Experts de la FFF

François-Luc Simon a été nommé membre du Collège des Experts de la Fédération française de la franchise. Il est docteur en droit et avocat au barreau de Paris depuis 1996, associé-gérant du cabinet Simon Associés, cabinet d'avocats d'affaires pluridisciplinaires regroupant près d'une quarantaine d'avocats et juristes à Paris, Lyon et Nantes. Il a développé une forte expérience en conseil et en contentieux dans le droit des affaires, le droit économique et le droit des contrats, devant les juridictions étatiques et arbitrales. Il dirige notamment une équipe de cinq avocats,

dédiée au droit de la franchise et au droit de la distribution. François-Luc Simon est également l'auteur de *Théorie et Pratique du droit de la franchise* (Éditions Joly, Collection Pratique des Affaires, 593 pages), publié en février 2009. ■

